

À deux-roues, sans protections dit au revoir à tes passions.

Les causes de la perturbation de la concentration:

- téléphone - alcool - stupéfiants
- la fatigue - non concentration

Ce qui nous rends visible:

- Phare - Gilet jaune - lumières
- Catadioptrique - Bandes réfléchissantes

Le Débridage

Qu'est-ce que le débridage?

Le débridage permet de rouler à une vitesse supérieure, que celle permise à la base, mais cela est illégal.

Les sanctions de débridage

- 65€ d'amende pour conduite d'un véhicule non conforme
- 65€ pour le bruit excessif
- jusqu'à 200€ en cas de débridage
- 3750€ d'amende pour conduite sans assurance
- la confiscation du deux-roues.

Les deux-roues

Les équipements:

Obligatoires

- Plaque d'immatriculation (Rouille)
- Catadioptriques
- Gants spécifiques (conducteur et passager)
- Pan anti-culot (pour et nuit)
- Plaque d'échappement homologuée
- Feu avant (allumé jour et nuit)
- Casque integral (Rouille)
- Rétroviseur gauche
- Frein à disque
- 4 gilets réfléchissants
- 3 bandes réfléchissantes
- 2 réflecteurs
- 2 catadioptriques
- 2 bandes réfléchissantes

Recommandés

- Retrouveur
- Blouson
- Pantalon
- Chaussures montantes

